

# Aménagement durable

Transition énergétique

Préserver la nature tout en optimisant le développement des activités économiques représente un vaste projet au cœur de la révision du SCoT, mené en étroite collaboration avec les communes et les citoyens. Pour la gestion des déchets comme celle des ressources, concernant le développement des zones d'activité ou la construction de l'espace urbain ; il s'agit d'un travail commun.

Avec les élus et les techniciens des communes, les associations, les entreprises et les citoyens ; c'est en concertation que se mènent les projets phares. Objectif : trouver des actions concrètes et adaptées aux habitants et aux collectivités.